



Christine BONNET

Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Rennes

**ASSOCIATION DE L'ENSEIGNEMENT
CATHOLIQUE de BRESSUIRE**

4, Rue du Docteur Brillaud
79300 BRESSUIRE

Exercice du 01.09.09 au 31.08.10

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS**

Membre d'une association agréée - Le règlement des honoraires par chèque est accepté.

5, bd Guist'hau - B.P. 59024 - 44090 NANTES cedex 1 - Téléphone : **02 40 35 07 70** - Télécopie : **02 40 35 07 74**

E-mail : christinebonnet@cabinet-bonnet.fr
N° SIRET : 399 852 920 00038 - Code APE : 6920 Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 août 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'**Association de l'Enseignement Catholique** tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

La note 1.2 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux principes comptables.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

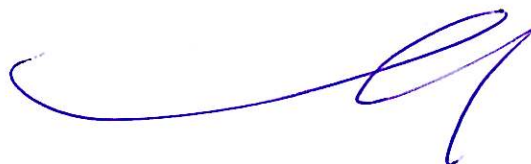
III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Nantes, le 14 décembre 2010

Christine BONNET
Commissaire aux Comptes



Bilan

Association
A.E.C.B. Catholique - A.E.C.B.

Au : 31/08/2010

* Mission de Présentation - Voir l'attestation

EUR

Actif		Exercice			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou .Prov.	Montant net	Au : 31/08/2009	
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
	Frais de recherche et développement					
	Concessions, logiciels et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	Total					
Immobilisations corporelles	Terrains					
	Constructions	16 936 384	11 082 305	5 854 079	5 189 647	
	Inst. techniques, mat.out.industriels	5 545 914	4 910 861	635 053	713 740	
	Autres immobilisations corporelles	191 077	158 913	32 164	31 945	
	Immobilisations grevées de droits					
	Immobilisations corporelles en cours	230 901		230 901	481 924	
	Avances et acomptes					
	Total	22 904 278	16 152 079	6 752 198	6 417 257	
Immobilisations financières (2)	Participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts	107 972		107 972	108 523	
	Autres immobilisations financières	1 255		1 255	1 180	
	Total	109 228		109 228	109 703	
Total I		23 013 507	16 152 079	6 861 427	6 526 961	
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de productions biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		Total				
		Avces et acptes versés sur commandes				228
	Créances (3)	Créances usagers et comptes rattachés	50 451	36 380	14 070	7 156
		Autres créances	572 056		572 056	529 624
		Total	622 507	36 380	586 127	536 781
	Divers	Autres titres				
Valeurs mobilières de placement		1 691 419		1 691 419	1 721 733	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		57 464		57 464	32 032	
Charges constatées d'avance (4)		52 258		52 258	32 332	
	Total II	2 423 650	36 380	2 387 269	2 323 108	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices III					
	Primes de remboursement des emprunts IV					
	Ecart de conversion Actif V					
Total de l'actif (I+II+III+IV+V)		25 437 157	16 188 460	9 248 696	8 850 070	
Renvois	(1) Dont droit au bail					
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutaires compétents					
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle					
	Dons en nature restant à vendre					
	Autres					

Bilan

A.E.C.B. Catholique - A.E.C.B.

Au : 31/08/2010

* Mission de Présentation - Voir l'attestation

EUR

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	4 035 871	4 035 871
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	296 455	182 200
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	125 296	114 254
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	2 116 542	2 082 430	
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (commodat)			
Total I		6 574 166	6 414 757
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques	34 047	61 546
	Provisions pour charges	147 726	113 157
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
Total II		181 774	174 703
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 483 872	1 167 091
	Emprunts et dettes financières divers (3)		25
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	146 555	154 755
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	179 816	169 001
	Dettes fiscales et sociales	305 573	301 787
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	111 678	295 334
	Autres dettes	91 264	35 831
	Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	173 994	136 781	
Total III		2 492 756	2 260 608
Ecart de conversion passif IV			
Total du passif (I+II+III+IV)		9 248 696	8 850 070
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an		
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs	41	
	(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur les legs acceptés		
	Autres		

Comptabilité tenue en euros

Ch. BONNET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Compte de résultat

A.E.C.B. Catholique - A.E.C.B.

Période de l'exercice 01/09/2009 31/08/2010 * Mission de Présentation
Période de l'exercice précédent 01/09/2008 31/08/2009 Voir l'attestation

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue { Biens Services liés à des financements réglementaires Autres services	1 751 712	1 657 503
		2 445 796	2 248 312
	Sous total	4 197 509	3 905 816
	Production stockée		
	Production immobilisée	2 895	
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	47 434	49 130
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	76 301	124 354
	Cotisations		
	Contributions volontaires		
Autres produits (1)	558 830	556 270	
Total des produits d'exploitation	I 4 882 971	4 635 571	
Charges d'exploitation	Marchandises { Achats Variation de stocks	40 896	21 335
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (2)	1 967 148	1 951 100
	Impôts, taxes et versements assimilés	19 469	19 506
	Salaires et traitements	1 332 192	1 248 046
	Charges sociales	663 820	632 819
	- sur immobilisations { amortissements provisions	652 776	646 371
	Dotations d'exploitation - sur actif circulant : provisions	15 351	14 235
	- pour risques et charges : provisions	34 569	1 155
	Subventions accordées par l'association		
	Autres charges	7 569	3 641
Total des charges d'exploitation	II 4 733 795	4 538 210	
Résultat d'exploitation	(I-II) 149 175	97 361	
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés	III	
	Déficits ou excédents transférés	IV	
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	9	240
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	11 236	65 927	
Total des produits financiers	V 11 245	66 167	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	55 449	51 866
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	VI 55 449	51 866	
Résultat financier	(V-VI) (44 204)	14 301	
Résultat courant avant impôt	(I-II+III-IV+V-VI) 104 971	111 662	
Renvois	(1) Dont : Dons Legs et donations Produits liés à des financements réglementaires Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-bail { mobilier immobilier	52 268	48 266

Compte de résultat (suite)

A.E.C.B. Catholique - A.E.C.B.

Période de l'exercice 01/09/2009 31/08/2010 * Mission de Présentation
Période de l'exercice précédent 01/09/2008 31/08/2009 Voir l'attestation

EUR

			Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestions		18 282	14 501
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		24 667	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			
	Total des produits exceptionnels	VII	42 949	14 501
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestions		5 702	2 805
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		16 922	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			9 104
	Total des charges exceptionnelles	VIII	22 624	11 909
Résultat exceptionnel			(VII-VIII)	20 325
Participations des salariés aux résultats			IX	
Impôts sur les sociétés			X	
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			XI	
Engagements à réaliser sur ressources affectées			XII	
Total des produits			(I+III+V+VII+XI)	XIII
Total des charges			(II+IV+VI+VIII+X+X+XII)	XIV
Excédent ou déficit			(XIII-XIV)	(XIII-XIV)
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
Charges				
Secours en nature				
Mise à disposition de biens et services				
Personnel bénévole				

Comptabilité tenue en euros

(1) Les contributions volontaires ont fait l'objet d'une comptabilisation dans le compte de résultat : voir en annexe les informations détaillées.

Ch. BONNET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Aucun événement majeur sur la période.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

1.2.3 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.4 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.5 Dérogation

Par dérogation au plan comptable associatif, l'ensemble des subventions sont amorties sur la durée des immobilisations correspondantes afin de conserver une lecture des comptes annuels cohérente.

Ch. BONNET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Voir tableau joint.

2.1.2 Tableau des amortissements

Voir tableau joint.

2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement) ou à leur coût de production (fournitures et main d'œuvre interne).

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.1 Méthode d'amortissement

Les amortissements des immobilisations sont calculés suivant la durée de vie prévue des biens.

Ch. BONNET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Tableau des immobilisations

A.E.C.B. Catholique - A.E.C.B.

Au : 31/08/2010

EUR

	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Virements poste à poste	Valeur brute fin exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Total I					
Autres immobilisations incorporelles					
Total II					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
sur sol d'autrui	9 914 280	1 051 887			10 966 167
install. agenc. amén.	5 915 459	54 757			5 970 217
Install. techn., matériel, outillage	5 427 405	143 176	24 667		5 545 914
Install. générales, ag. am. divers					
Matériels de transport	66 926				66 926
Mat. bur. et informatique, mobilier	118 309	5 842			124 151
Immob. corp. en cours immobiliers	481 924	765 869		1 016 892	230 901
mobiliers					
Avances et acomptes immobiliers					
mobiliers					
Total III	21 924 306	2 021 532	24 667	1 016 892	22 904 278
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immob. financières	109 703	5 784	6 259		109 228
Total IV	109 703	5 784	6 259		109 228
Total général (I+II+III)	22 034 010	2 027 316	30 926	1 016 892	23 013 507

Comptabilité tenue en euros

Ch. BONNET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Tableau des amortissements

A.E.C.B. Catholique - A.E.C.B.

Au : 31/08/2010

EUR

	Amortissements début exercice	Augmentations	Diminutions	Virements poste à poste	Amortissements fin exercice
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
	Total I				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Total II				
Immobilisations corporelles	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui	5 871 025	312 921		6 183 947
	install. agenc. amén.	4 769 066	129 290		4 898 357
	Install. techn., matériel, outillage	4 713 665	204 940	7 745	4 910 861
	Install. générales, ag. am. divers				
	Matériels de transport	59 102	972		60 074
	Mat. bur. et informatique, mobilier	94 188	4 650		98 839
	Immobilisations grevées de droits				
Total III	15 507 048	652 776	7 745		16 152 079
Total général (I+II+III)	15 507 048	652 776	7 745		16 152 079

Comptabilité tenue en euros

Ch. BONNET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

2.1.5 Immobilisations financières

Types d'immobilisations	Valeur
Participations	
Créances rattachées à des participations	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	
Autres titres immobilisés	1 256
Prêts	107 973

2.1.6 Créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres	572 057	572 057	
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	50 450	50 450	
Autres			
Charges constatées d'avance	52 258	52 258	
TOTAL	674 765	674 765	-
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Ch. BONNET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

2.1.7 Produits à recevoir

Les produits à recevoir correspondant à des stages, travaux et prestations à encaisser, s'élèvent à 68 552 €.

Les subventions à recevoir s'élèvent à 488 462 €, correspondant essentiellement à des subventions d'investissement.

2.1.8 Valeurs mobilières de placement

Titre	Valeur d'acquisition moyenne	Cours à la clôture de l'exercice	Plus value latente	Moins value latente
SGAM	1 691 419	1 691 986	567	
Total	1 691 419	1 691 986	567	-

2.1.9 Charges constatées d'avance

Elles sont liées à l'exploitation et s'élèvent à 52 258 €.

Ch. BONNET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

2.2 Passif

2.2.1 Tableau de variation des fonds associatifs

Les subventions obtenues et finançant des investissements sont amorties au même rythme que les biens financés.

Précisons en outre qu'aux subventions accordées par le Conseil Régional et le Conseil Général, est attaché un droit de reprise d'une durée allant, suivant le cas, de 2 à 33 ans.

Libellé	Solde au début de A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de D=A+B-C
Fonds associatifs	90 600			90 600
Ecart de réévaluation	2 705 063			2 705 063
Réserves (excédent de gestion)	1 240 208			1 240 208
Résultat comptable de l'exercice	114 254	125 296	114 254	125 296
Réserves pour investissements	182 200	114 254		296 454
Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme (1)	0			0
	2 082 429	34 112		2 116 540
TOTAL	6 414 754	273 662	114 254	6 574 161

(1) Les diminutions concernent les subventions amorties.

2.2.2 Provisions pour risques et charges

2.2.2.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Voir tableau joint

2.2.3 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total ⁽¹⁾
I. D. R.	147 727 €		147 727 €

La provision est calculée à partir des droits acquis à 60 ans et selon les probabilités de présence à cet âge. Les rémunérations sont revalorisées annuellement et actualisées au taux de 3.71 %.

Ch. BONNET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Tableau des réserves et provisions

A.E.C.B. Catholique - A.E.C.B.

Au : 31/08/2010

EUR

Nature des réserves et provisions	Montant début exercice	Augmentations : dotations	Diminutions : reprises	Montant fin exercice	
Réserves	Réserves statutaires				
	Réserves pour investissement	182 200	114 254	296 455	
	Réserves de trésorerie				
	Réserve d'intervention				
	Autres réserves				
Total réserves	182 200	114 254		296 455	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques d'emploi	27 499		27 499	
	Autres provisions pour risques	34 047		34 047	
	Provisions pour indemnité de départ à la retraite	113 157	34 569		147 726
	Provisions pour grosses réparations - biens en propriété - biens en commodat - biens en location				
	Total	174 703	34 569	27 499	181 774
Provisions pour dépréciations	Sur immobilisations - incorporelles				
	- corporelles				
	- financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes familles ou élèves	34 345	15 351	13 316	36 380
Autres provisions pour dépréciation					
Total	34 345	15 351	13 316	36 380	
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation		49 921	40 816		
- financières					
- exceptionnelles					

Comptabilité tenue en euros

Ch. BONNET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

2.2.4 Etat des dettes

Dettes(b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	1 483 831	170 453	721 162	592 216
Emprunts et dettes financières divers (2)	42	42		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	179 817	179 817		
Dettes fiscales et sociales	305 573	305 573		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	111 679	111 679		
Autres dettes	91 264	91 264		
Produits constatés d'avance	173 995	173 995		
TOTAL	2 346 201	1 032 823	721 162	592 216
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	183 260			

(b) non compris avances et acomptes reçus sur commandes en cours

2.2.5 Charges à payer

Elles sont liées à l'exploitation.

2.2.6 Produits constatés d'avance

Ils concernent des subventions et des prestations perçues d'avance par l'Association, ils représentent 173 994 €.

3 Engagement hors bilan

3.1 Engagement auprès des organismes bancaires

Au 31 août 2010, l'engagement en capital s'élève à la somme de 1 483 831 €.

Ch. BONNET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

4 Autres informations

4.1 Contributions volontaires

La Mairie de Bressuire finance directement l'achat de livres scolaires et autres fournitures pédagogiques. Le montant attribué au titre de l'exercice 2009/2010 s'élève à :

• Ecole Notre Dame	6 121 €
• Ecole Saint Joseph	7 065 €

	13 186 €

4.2 Rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de loi n° 2006-586 du 23 mai 2006, relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versé aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 111 520 € en 2009/2010.

4.3 Informations concernant le Droit Individuel à la Formation

Droits individuels à la formation	Volume d'heures de formation
Cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice	590 H
Cumul n'ayant pas fait l'objet d'une demande des salariés	6 672 H

4.4 Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires versés sur la période sont de 6 931 €.

Ch. BONNET
COMMISSAIRE AUX COMPTES